

Un collectif identifie 5 axes d'action pour plus de prélèvements d'organes et plus de greffes

Mots-clés : #santé publique #établissements de santé #ARS #agences sanitaires #greffe #patients-usagers #ABM #ministère-santé

PARIS, 14 octobre 2021 (APMnews) - Le collectif Greffes+ présente 19 propositions de pistes d'action autour de 5 axes majeurs visant à lutter contre la pénurie d'organes, augmenter les prélèvements d'organes et les greffes, jeudi lors des premières assises nationales du don d'organes, à Paris.

Alors que le 3e plan greffe 2017-2021 touche à sa fin sans avoir atteint ses objectifs, impacté par la crise sanitaire du Covid-19 (cf [dépêche du 12/02/2021 à 10:53](#)), huit associations de patients et leur famille ainsi que la fondation Greffe de vie se sont concertées et ont auditionné une centaine de professionnels pour "identifier les freins au don d'organes et proposer une évolution des bonnes pratiques sur toute la chaîne du don et de la greffe d'organes".

A l'issue de ce travail, un manifeste a été rédigé, rassemblant "19 propositions phares qui constituent des pistes d'action concrètes à mettre en oeuvre pour lever les obstacles au prélèvement et à la greffe", selon 5 axes:

- l'administration: comment faire évoluer le système actuel pour le rendre plus efficient?
- le prélèvement: comment optimiser l'organisation des services et rendre attractif l'exercice professionnel? Comment favoriser les relations interprofessionnelles autour de ces activités? Comment réduire le taux de refus?
- la transplantation: comment améliorer et promouvoir sa pratique? Comment assurer le suivi post-greffe?
- le don du vivant: comment augmenter son recours?
- la culture du don: comment renforcer la sensibilisation de la société sur ces questions?

Les 19 propositions du manifeste:

Le collectif Greffes + a formulé 19 propositions phares qui constituent des pistes d'action concrètes à mettre en œuvre pour lever les obstacles au prélèvement et à la greffe. Ces propositions sont détaillées par la suite dans le manifeste.

Engager une réforme de la gouvernance du don d'organes et de la greffe

- Instaurer une autorité placée sous la responsabilité du ministre de la Santé, chargée de l'élaboration, de l'animation et de la gouvernance de la politique du don d'organes
- Faire de chaque référent d'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le don d'organes un acteur majeur de la chaîne du don
- Faire évoluer le statut de la direction de l'ABM
- Créer un comité de suivi interacteurs (ABM, institutionnels, professionnels, associations, etc.) placé sous l'autorité précitée pour s'assurer de la mise en œuvre des objectifs définis

Accompagner les équipes de coordination en perfectionnant leur organisation et leur attractivité

- Valoriser la formation et la carrière des membres des équipes
- Optimiser l'organisation du prélèvement au niveau de l'hôpital et des réseaux
- Créer les conditions d'une réduction des réticences des proches
- Généraliser et accélérer le maillage de prélèvements de type Maastricht 3 sur tout le territoire

Définir les conditions optimales de recours et de suivi de la greffe

- Optimiser l'accès des personnes en attente et/ou à risque à la liste d'attente
- Promouvoir la qualité et la sécurité des transplantations pour diminuer les pertes de chances des personnes en attente de greffes
- Standardiser les protocoles de suivi des greffés et mieux prendre en compte les difficultés rencontrées dans leur parcours de vie

Optimiser la transplantation à partir du don du vivant

- Simplifier et accélérer les démarches administratives et favoriser le partage d'information entre donneurs et futurs donneurs
- Développer et renforcer la formation des équipes médicales sur le don du vivant, tant dans la communication que dans la pratique
- Assurer la reconnaissance du don du vivant et la qualité de prise en charge des donneurs

Mieux appréhender la sensibilisation à la culture du don dans notre société

- Mettre en œuvre des partenariats avec des acteurs clés dans la promotion d'une culture commune autour du lien qui nous unit tous : le ruban vert
- Rendre obligatoire l'enseignement du don d'organes en milieu scolaire et le renforcer en milieu universitaire
- Instaurer une culture du don au sein de l'hôpital
- Inciter le grand public à en parler avec ses proches afin de les protéger
- Honorer les donneurs à titre posthume et accompagner leur famille

L'objectif est de "sauver des centaines de vies chaque année", soulignent les signataires de ce [texte de 40 pages](#). "En s'appuyant entre autres sur [nos] recommandations du manifeste, nous pourrions obtenir la réalisation de 1.974 greffes supplémentaires", estiment-ils.

Ajoutées au 5.901 greffes réalisées en 2019, elles permettraient de reporter l'objectif initialement fixé dans le 3e plan greffe de 7.800 greffes au 4e plan 2022-2026, préparé sous la coordination de l'Agence de la biomédecine (ABM). Pour cela, Greffes+ sollicite que trois objectifs y soient inscrits:

- faire baisser le taux de refus de prélèvements à 25%, contre 30,5% en 2019
- réaliser 15 greffes rénales issues du don du vivant par million d'habitants (pmh), contre 7,5 pmh en 2019
- réaliser 21 greffes issues de donneurs dans le cadre d'un protocole Maastricht III pmh, contre 6,9 en 2019.

Un "impact significatif sur les dépenses de santé" est attendu car parmi les 1.974 greffes supplémentaires prévues, 1.580 seraient des greffes rénales. En tenant compte des coûts de la dialyse, de la greffe et du suivi et de la durée de vie moyenne d'un greffon rénal, le collectif estime que "les économies engendrées seraient de l'ordre de 8 milliards d'euros cumulés sur 15 ans".

Un prérequis: une mission ministérielle sur la gouvernance

Par ailleurs, Greffes+ demande au gouvernement de "lancer une réflexion, sous la forme d'une mission ministérielle, sur le management du don d'organes et de la greffe en France", considérant que l'ABM, "malgré l'excellence de [son] travail", "ne possède ni l'autorité ni le pouvoir requis sur les différents acteurs de la chaîne du prélèvement et de la greffe".

Pour le collectif, cette mission est un "point indispensable et essentiel du présent manifeste car les propositions émises (ainsi que celles du futur plan greffe 2022-2026) ne pourront être mises en oeuvre de façon pertinente sans un profond changement de gouvernance".

Elle serait menée en concertation avec l'ensemble des instances et acteurs engagés et aurait pour objectif d'aboutir à la définition d'une politique gouvernementale renouvelée sur le don et la greffe d'organes, à la clarification de la chaîne de commandement et des responsabilités de chacun dans l'organisation du don et de la greffe et à la détermination de l'échelon territorial le plus approprié dans la gestion du don d'organes et de la greffe avec les acteurs de terrain.

Le manifeste sera remis au ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, au premier ministre, Jean Castex, et au président de la République, Emmanuel Macron. Ses propositions seront discutées au cours de quatre tables-rondes, jeudi, lors de ces premières assises nationales du don d'organes.

Constitué en 2016, le collectif rassemble l'Association française des familles pour le don d'organes (Affdo), l'association Grégory Lemarchal, Maryse! Pour la vie, Vaincre la mucoviscidose, la Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains (France Adot), la fédération France greffes coeur et/ou poumons (FGCP), la Fédération nationale des malades et transplantés hépatiques (Transhépate), l'association France rein et la fondation Greffe de Vie.

ld/cd/APMnews

[LD1R0X872]

POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2021 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/100841/373834/un-collectif-identifie-5-axes-d-action-pour-plus-de-prelevements-d-organes-et-plus-de-greffes>